



€ / Détail des annonces du gouvernement lors du rendez-vous salarial pour l'année 2019

Lors du rendez-vous salarial du 18 juin 2018, le gouvernement a choisi de ne pas répondre aux demandes légitimes de l'UNSa et de ne pas prendre en compte le retour de l'inflation (2% rythme annuel selon l'INSEE) ou la hausse du PIB (2,2% en 2017 et 2% prévu en 2018).

L'UNSa avait demandé au Gouvernement de faire le choix de revaloriser le traitement de tous les agents publics, titulaires comme contractuels. Il aurait alors montré l'importance qu'il attache au service public et à ses agents, sa volonté de ne pas pénaliser les agents publics par une baisse constante de leur pouvoir d'achat et son ambition de promouvoir l'attractivité des métiers de la fonction publique.

➔ **Pas de mesure générale** : poursuite du gel de la valeur du point d'indice en 2019 après celui décidé par Gérard Darmanin pour les deux années 2017 et 2018.

➔ **PPCR** : Reprise de l'application du protocole PPCR chiffré à 11 milliards de 2016 à 2021 par le gouvernement actuel, soit 850 millions pour la seule année 2019.

➔ **GIPA** (Garantie individuelle de pouvoir d'achat) : Pour 2018, devrait être mise en paiement avant la fin 2018.

➔ **CET** (compte épargne-temps) : Revalorisation de 10 euros du montant des jours monétisés au titre du CET avec une diminution du seuil permettant cette monétisation (passage de 20 à 15 jours).

➔ **Frais de mission** : Amélioration du remboursement des frais de nuitée avec un plafond de remboursement en France de 70 €, de 90 € pour les grandes métropoles et 110 € à Paris. Un autre plafond plus élevé serait fixé pour les agents handicapés (120 €).

➔ **Logement** : confirmation de l'amélioration de l'AIP (Aide à l'installation des personnels) et annonce de l'ouverture d'un chantier pour faciliter l'accès des agents publics au « logement intermédiaire ».

« Une seconde réunion pourrait avoir lieu en septembre ou octobre 2018. L'UNSa Police propose de s'appuyer sur le protocole PPCR, qui prévoit d'ouvrir une négociation triennale suivie chaque année d'un rendez-vous salarial. »

Philippe Capon
Secrétaire Général

